



Casse tete chinois pour Licenciement bordélique Heelp!

Par **johanne60**, le **08/10/2009** à **15:54**

Bonjour,

Je vous contacte aujourd'hui car ça y est, nous sommes rattrapés par la crise...licenciement pour motif eco ou rupture conventionnelle.

Au final, l'idéal serait licenciement eco + transac mais est-ce envisageable? Et existe t-il une différence de procédure ou autre entre "licenciement éco" et "départ négocié pour motif éco"?

Merci d'avance pour vos conseils avisés qui nous permettrons de sortir la tete du guidon!